CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E14110** **VALABLE JUSQU'AU** **07/07/2027**

ÉDITÉ LE 09/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/05/1992

Raison sociale : COBAT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/06/2024

Capital : 107 120

RUE DU CLOS BONNET
Z.I. DU CLOS BONNET
49400 SAUMUR

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 92 B 40098

Siret : 387 569 007 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5414707

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN A14930N 141207228

Assurance Responsabilité Civile :
GAN A14930N 141207228

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/04/2026

Téléphone : 02 41 67 63 15 **Fax :**

Portable : 06 32 31 38 32

Responsabilité légale :
FERREIRA PAUL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.cobat-tailledepierre.fr

E-mail : comptabilite@cobatsaumur.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 444 292 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2183	Restauration pierre de taille et maçonnerie du patrimoine		25/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/04/2026 15:06

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.